



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/ECE/1348
3 mars 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

Cinquante-deuxième session
(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

DIVERSIFICATION DES FORMES ET METHODES DES ACTIVITES DE LA COMMISSION
DESTINEES A FACILITER L'INTEGRATION DES PAYS EN TRANSITION
A L'ECONOMIE EUROPEENNE ET MONDIALE ET ACTIVITES
DU PROGRAMME REGIONAL DE SERVICES CONSULTATIFS

Rapport du Secrétaire exécutif

Les activités de la CEE visant à aider les pays en transition à s'intégrer à l'économie européenne et mondiale ont trois caractéristiques principales :

- Ces activités sont conçues en fonction de demandes, et le nombre croissant de demandes d'ateliers, de séminaires et de services consultatifs montre que cet aspect des travaux de la CEE est à la fois nécessaire et utile.
- Pour apporter une assistance aux pays en transition, la CEE met à profit les connaissances et l'expérience qu'elle a accumulées grâce à ses activités ordinaires dans différents domaines (conventions, normes et règles, principes d'action, statistiques et analyse économique). L'objectif essentiel de cette aide est de permettre aux pays en transition de tirer parti de ces outils d'intégration mis au point par la CEE et de les utiliser pleinement.
- La CEE axe son action pratique sur les activités de coopération technique en amont et elle devrait donc chercher de nouvelles synergies avec d'autres institutions qui ont des rôles complémentaires dans les mêmes domaines de coopération.

Compte tenu du nombre croissant de demandes émanant de pays ou de groupements régionaux ou découlant d'initiatives particulières et de l'insuffisance des fonds disponibles pour y répondre, il faut étudier les possibilités d'obtenir des ressources financières complémentaires dans le sens indiqué au paragraphe 52 ci-après.

INTRODUCTION

1. Les pays en transition d'Europe centrale et orientale ont beaucoup progressé sur la voie de l'intégration de leur économie dans l'économie de marché aux niveaux mondial et européen en adoptant une législation, des normes et des politiques tarifaires propres à l'économie de marché et en procédant à des privatisations. Selon les estimations, la part du secteur non étatique dans le PIB dépasse déjà 50 % dans la plupart des pays d'Europe orientale, contre moins de 5 % en 1989. Les liens de ces pays avec l'extérieur ont été encore renforcés par un apport d'investissements étrangers directs en valeurs de portefeuille. Un grand nombre de nouveaux organismes et mécanismes propres à l'économie de marché (bourses de valeurs, instruments monétaires, instruments de crédit, etc.) ont été créés et la législation correspondante a été adoptée. Il existe encore quelques obstacles de politique générale à la restructuration des entreprises d'Etat, à la rénovation des installations existantes, à la répartition des revenus et de la richesse, à une conduite efficace des affaires économiques, etc., qui ralentissent le progrès des réformes. L'aide du système des Nations Unies reste de plus en plus recherchée.

2. Le rapport sur l'intégration des pays en transition à l'économie mondiale, établi par la CEE pour la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, présente les activités entreprises par les organismes des Nations Unies, y compris les commissions régionales, pour fournir une assistance aux pays en transition.

3. Les commissions régionales font beaucoup pour que le travail de l'ONU soit mieux adapté à la situation particulière des pays de leurs régions respectives en matière de développement et qu'il soit plus proche de leurs préoccupations à cet égard. Leur rôle consiste essentiellement à faire un travail de fond axé sur l'analyse et l'action concrète et à aider les pays à mettre en oeuvre les grandes orientations, les conventions et les normes adoptées au niveau régional et à suivre leur application. Elles apportent aussi leur concours à l'élaboration des programmes et des projets au niveau des pays et au niveau sous-régional.

4. Le présent rapport, établi comme suite à la décision C (51) concernant la diversification des formes et méthodes des activités de la Commission destinées à aider les pays de la région en transition vers une économie de marché et à faciliter leur intégration à l'économie européenne et mondiale, fait le point sur ce qui s'est passé depuis la dernière session de la Commission. Il est divisé en deux parties : la première porte sur la diversification des formes d'assistance et des méthodes utilisées pour la fournir et la seconde est consacrée au Programme régional de services consultatifs.

I. DIVERSIFICATION DES FORMES ET METHODES DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DESTINEES A FACILITER L'INTEGRATION DES PAYS EN TRANSITION DANS L'ECONOMIE EUROPEENNE ET MONDIALE

Ateliers

5. Dans la décision C (51), la Commission a confirmé qu'il importait de poursuivre le programme d'ateliers et de séminaires portant sur des sujets présentant une importance pratique pour les pays en transition dans la région de la CEE, et elle a invité les Etats membres et les organisations internationales à poursuivre et à augmenter leur appui à la série d'ateliers de la CEE.

6. Entre mai 1990, date à laquelle le Programme a démarré, et avril 1997, 245 ateliers en tout ont été organisés dans le cadre des activités de la Commission visant à aider les pays en transition à s'intégrer à l'économie mondiale et européenne.

7. Entre la fin du mois d'avril 1996 et la fin du mois d'avril 1997, 48 ateliers ont été organisés ou sont prévus, dont 18 concernent l'énergie, 11 l'environnement, 5 les statistiques, 3 le développement industriel, 3 le commerce, 3 l'analyse économique et la population, 2 les établissements humains, 2 le bois, et 1 le transport. Cela représente une augmentation de 33 % par rapport à la période précédente (36 ateliers avaient été organisés entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996).

8. Il est prévu de tenir 30 autres ateliers avant la fin de l'année 1997. La liste à jour des ateliers de la CEE peut être obtenue auprès du secrétariat.

9. Il y a lieu de souligner que 14 pays en transition et 9 pays à économie de marché ont accueilli et financé un atelier. Un atelier s'est également tenu dans un pays en développement. Par rapport à la période précédente, le nombre de pays hôtes est passé de 21 à 24.

10. Les donateurs, ainsi que les organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales (Union européenne, Banque mondiale, BERD et SFI) ont continué à participer, à coopérer et à apporter leur concours aux ateliers de la CEE tout au long de la période sur laquelle porte le présent rapport.

11. La série d'ateliers de la CEE organisés pour répondre à une demande et autofinancés demeure l'aspect le plus marquant de l'aide de la CEE aux pays en transition. Ces ateliers offrent aux pays intéressés un cadre ouvert et adaptable dans lequel ils peuvent examiner les divers aspects de la transition en termes très techniques avec, dans chaque cas, un volet expressément consacré à la formation. Les compétences spécialisées mobilisées par la CEE représentent des contributions en nature dont le coût, s'il était dûment calculé, s'élèverait à des centaines de milliers de dollars des Etats-Unis.

Programmes de formation

12. Le processus de consultation avec des instituts de formation s'est poursuivi de façon à évaluer les possibilités d'améliorer le rôle de la CEE dans la mise en valeur des ressources humaines. Le principe d'une coopération avec l'Institut commun de Vienne a été accepté, mais cette coopération a été reportée en raison des difficultés financières que connaissent les deux institutions.

13. Des consultations supplémentaires ont eu lieu avec la Fondation européenne pour la formation, qui a fait part de son intérêt pour l'instauration d'une coopération avec la CEE. Toutefois, au stade actuel, le travail de la Fondation est centré sur le Programme Tempus de l'Union européenne, c'est-à-dire un programme de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur avec des universités de pays en transition, qui met l'accent sur l'élaboration de programmes.

14. La coopération avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin a été renforcée. La CEE a participé à l'Atelier sur la "gestion de la coordination des activités sur le terrain à l'intention des représentants de rang élevé des organismes des Nations Unies", organisé à Turin en décembre 1996 et consacré aux pays en transition de la région de la CEE. Cet atelier a été pour la CEE l'occasion de présenter son programme d'aide aux pays en transition.

15. La création de l'Ecole des cadres des Nations Unies a été annoncée en 1996; cet établissement fonctionnera au Centre de l'OIT à Turin dans le cadre d'un projet d'une durée initiale de cinq ans. La CEE a été invitée à participer aux travaux du Groupe d'experts de l'Ecole des cadres qui a mis au point un programme élargi pour appuyer le développement économique et social, la gestion du développement et les études consacrées au développement. Le Groupe d'experts a conçu ce domaine d'activité qui comporte trois volets : 1) un programme destiné à appuyer les activités entreprises comme suite à des sommets mondiaux et en réponse à des préoccupations internationales; 2) un programme élargi destiné à appuyer la mise en place de capacités et la gestion du développement au niveau national; et 3) un programme d'études consacrées au développement.

Promotion des investissements étrangers

16. Comme suite au paragraphe 6 du dispositif de la décision C (51), des consultations ont eu lieu avec la Banque mondiale, l'OCDE et la CNUCED au sujet de la collecte et de la mise en commun de données sur l'investissement étranger direct. A sa quarante-cinquième session, le Comité pour le développement du commerce a décidé de mettre un terme à la collecte des données statistiques sur les investissements étrangers directs dans les pays en transition. Des pourparlers sont en cours à propos du transfert à la CNUCED de la base de données actuelle de la CEE.

17. Les travaux relatifs à la promotion des investissements ont été définis comme suite à la décision C (51). Un Forum sur les perspectives de promotion des investissements étrangers directs dans les pays en transition sera organisé à Genève en juin 1997 en coopération avec le Service-conseil pour

l'investissement étranger à la Banque mondiale. On s'attend que celle-ci participe concrètement aux activités de suivi de même que d'autres organisations internationales et le secteur privé. La Banque mondiale fera établir pour le Forum une étude sur les techniques de promotion des investissements dans la région.

18. Le Groupe d'experts CET de la CEE-ONU a été créé à la suite du Forum sur "les moyens d'attirer des investissements privés pour financer des grands projets d'infrastructure dans les pays en transition et dans la CEI", organisé à Genève en novembre 1995, et aussi pour répondre aux nombreuses demandes des gouvernements des pays en transition qui souhaitaient obtenir des conseils sur la manière de drainer des investissements dans l'infrastructure. Le Groupe s'est développé et compte maintenant plus de 40 membres venant de divers horizons (banques internationales, secteurs de la construction, de l'énergie, de l'eau, sociétés de télécommunications, cabinets juridiques, universités et écoles de commerce) ainsi que de nombreux observateurs. Des experts de la BERD, de l'ONUDI et de la CNUCED participent activement aux travaux. Parmi les cabinets juridiques internationaux représentés on peut citer : Baker & McKenzie; Wilde Sapte; Clifford Chance; Nabaro Nathanson et Coudert Brothers. Les membres du Groupe sont des bénévoles qui ne perçoivent rien pour le travail et le temps qu'ils consacrent à ses activités. La participation du secteur privé aux activités du Groupe n'est assortie d'aucun intérêt commercial direct. Les représentants des sociétés sont tout à fait conscients qu'il faut mettre en place un processus de consultation et établir des passerelles entre le secteur privé et les pouvoirs publics avant de pouvoir conclure des opérations de type CET. Bien que la notion d'intérêt commercial n'entre pas en ligne de compte dans ce type d'activité, celui-ci est utile aussi bien au secteur privé qu'aux gouvernements des pays membres. Le Groupe a tenu dix réunions, sans compter les réunions des sous-groupes, procédé à des consultations avec les gouvernements et entrepris des activités de coopération avec des institutions internationales ainsi que des activités d'information du public. Compte tenu de l'accroissement de la demande, l'activité du Groupe devrait continuer à se développer.

19. L'élaboration du Guide des meilleures pratiques en matière d'investissement se poursuit sous les auspices du Groupe de travail des contrats internationaux en usage dans l'industrie. Ce guide est destiné aux dirigeants des pays en transition.

20. En novembre 1996, un Séminaire sur le rôle de l'investissement étranger direct dans l'industrie gazière a été organisé en Tunisie par le Centre du gaz. Les participants ont évalué les ressources des projets dans le secteur du gaz dans les pays en transition et les pays du sud de la Méditerranée et examiné les moyens d'attirer les investisseurs étrangers.

Programmes et projets de coopération technique

21. Les Divisions de la CEE ont élaboré quelques programmes et projets de coopération technique, essentiellement pour renforcer les activités qu'elles mènent dans les pays en transition dans le cadre de leur programme ordinaire.

22. Dans le domaine de la population, les activités se sont poursuivies dans le cadre de trois projets financés par le FNUAP et concernant le vieillissement de la population (RER/92/PO2), des enquêtes sur la fécondité et la famille (RER/92/PO3) et les migrations internationales (RER/92/PO1). Un quatrième projet relatif au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (RER/96/PO5) a été lancé en 1996 pour aider les pays en transition à appliquer le programme d'action de cette Conférence.

23. Dans le domaine des statistiques, le programme régional intitulé "Soutien au développement des statistiques sociales" (RER/93/019), fait une large place aux enquêtes sur les ménages, notamment aux enquêtes sur la population active, aux recensements de la population, à l'utilisation des statistiques administratives aux fins de la politique sociale, à l'informatique et à la diffusion des statistiques sociales. La première étape du projet est achevée. Il est probable que les activités se poursuivront dans le cadre du sixième cycle de programmation du PNUD.

24. La CEE a été priée d'exécuter un projet en Bosnie-Herzégovine pour développer les services statistiques, en particulier ceux du Gouvernement bosniaque. L'objectif du PNUD est de faire signer un descriptif de projet par les autorités bosniaques au début de 1997. La CEE a rédigé un programme de travail et a engagé des négociations avec la Bosnie-Herzégovine. Le travail se fait en concertation avec l'Union européenne, le FMI et d'autres donateurs potentiels.

25. Le FNUAP et la CEE se lancent dans une campagne visant à recueillir les fonds nécessaires pour entreprendre des recensements de la population autour de l'an 2000 dans les nouveaux Etats indépendants et dans certains pays en transition de la région de la CEE. Tous les pays ont besoin de recensements, qui permettent de constituer une base d'information, mais ce sont les nouveaux Etats indépendants, où l'on enregistre des variations considérables en termes de migration et de fécondité, qui en ont le plus besoin car ils ne peuvent s'appuyer que sur des ressources et une expérience limitées.

26. Dans le domaine de l'environnement, des programmes relatifs à la surveillance et à l'évaluation des cours d'eau transfrontière sont en cours d'élaboration et portent sur huit bassins fluviaux transfrontières. Les pays de la CEE contribuent au programme de remise en état du Danube en étroite coopération avec le secrétariat de la Convention du Danube.

27. Parmi les activités visant à renforcer les moyens nationaux, on peut citer l'appui fourni aux Centres régionaux de coordination pour la prévention des accidents industriels de Budapest et de Varsovie.

28. Des consultations sont en cours avec le Bureau régional du PNUD pour l'Europe orientale et la CEI afin de mettre au point un programme régional fondé sur le processus "Un environnement pour l'Europe" et utiliser les conventions de la CEE dans plusieurs programmes relatifs à l'environnement qui sont élaborés dans la région.

29. Dans le cadre du projet "Efficacité énergétique 2000", deux propositions de financement soumises au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et portant sur un total d'environ 6 millions de dollars des Etats-Unis ont été approuvées

par le FEM pour les villes de Vladimir (Fédération de Russie) et Gabrovo (Bulgarie). Un concours financier a été obtenu auprès de la Banque mondiale pour les zones de démonstration de l'efficacité énergétique. Deux nouveaux donateurs ont fourni des contributions pour ce projet qui est entré dans la dernière année de sa deuxième phase d'une durée de trois ans.

30. Le programme de coopération technique intitulé "Promotion et développement d'une industrie gazière basée sur le marché dans les économies en transition (Centre du gaz)" bénéficie actuellement du soutien de 22 sociétés publiques et privées en Allemagne (BGW, Ruhrgas, Wintershall), Bulgarie (Bulgargas), Croatie (INA), Etats-Unis d'Amérique (Enron, Tenneco Gas Int./El Paso), Fédération de Russie (Gazprom), France (Gaz de France), Hongrie (MOL), Italie (ENI, SNAM), Pays-Bas (Gasunie), Pologne (POGS), République tchèque (CPP), Roumanie (Romgaz), Royaume-Uni (British Gas), Slovaquie (SPP), Suisse (SGS), Tunisie (STEG), Ukraine (Ukrgazprom).

31. Le programme de séminaires et de conférences concernant le secteur du gaz a continué à mettre l'accent sur les questions de politique générale, la réforme et la restructuration, les mesures juridiques et réglementaires, la tarification, la passation de marchés, les aspects financiers et l'investissement dans les pays en transition.

32. Deux autres priorités ont été définies en 1996 : i) l'élaboration d'un manuel de formation destiné à diffuser aussi rapidement et aussi largement que possible aux pays en transition les connaissances concernant les problèmes de fixation du prix du gaz et de tarification; à cet égard, un projet de manuel a été préparé en 1996 et le manuel de formation proprement dit sera publié en 1997; ii) la constitution d'une base de données sur les aspects principaux d'une industrie gazière fonctionnant selon les lois du marché qui portera sur tous les grands marchés du gaz de la région de la CEE; un CD-Rom sera publié en juin 1997.

33. Un certain nombre de gouvernements et de sociétés se sont engagés à apporter des concours financiers et en nature au programme relatif aux techniques propres d'utilisation du charbon. Il faudra cependant obtenir de nouveaux engagements pour pouvoir mener à bien ce programme.

34. Un projet a été lancé pour se procurer des ressources extérieures afin d'évaluer les meilleures pratiques concernant la promotion des investissements et le développement des entreprises. La Banque mondiale fournira une aide pour ce projet et d'autres projets du même type d'ici au milieu de l'année 1997.

35. Le financement du projet commun CEE/FAO d'analyse des ressources forestières sera assuré à la fois par le budget ordinaire et par des ressources extérieures. Un autre projet est actuellement élaboré dans le secteur du bois en vue de faciliter l'accès aux crédits commerciaux et aux investissements dans ce secteur dans la Fédération de Russie.

36. Dans le domaine de l'industrie, un projet pilote portant sur le nettoyage environnemental de sept sites pollués par des produits chimiques en Roumanie, République tchèque, Hongrie, Bélarus, Lettonie et Slovaquie a été élaboré à titre de démonstration.

37. Dans le domaine des transports, les deux projets relatifs à l'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) et au chemin de fer transeuropéen (TER) se sont poursuivis conformément au calendrier prévu et ils apportent un appui permanent au programme de travail ordinaire de la CEE dans le domaine des transports.

Reconstruction des zones dévastées par la guerre

38. L'aide à apporter aux zones dévastées par la guerre exige un effort concerté de la part des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE. La CEE a poursuivi sa coopération avec le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux activités opérationnelles (CCQPO), lequel est parvenu à un accord sur une série de principes fondamentaux qui devraient guider l'action concrète dans les pays connaissant une situation critique. Le cadre stratégique pour le relèvement des zones touchées sera prochainement mis en place et la CEE pourra y contribuer, en fonction des concours apportés pour la publication sur les moyens dont dispose l'ONU pour venir en aide aux zones dévastées par la guerre.

39. Au cours de la période considérée, la CEE a organisé deux missions de consultation et une mission technique concernant les statistiques, le transport et le gaz en Bosnie-Herzégovine. Elle a aidé la Croatie à élaborer une stratégie nationale en vue d'un développement écologiquement durable. Des missions de consultation ont aussi été effectuées au Tadjikistan.

Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux pays en transition

40. Le Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance aux pays en transition est le canal par lequel les gouvernements, les organisations internationales, les milieux d'affaires et d'autres donateurs intéressés peuvent verser des contributions volontaires destinées à aider les pays en transition. Il sert à financer le coût de la participation d'experts des pays en transition aux ateliers et réunions de groupes d'experts de la CEE.

41. Au 31 décembre 1996, le solde net inutilisé - non compris les dépenses d'appui aux programmes, les réserves d'exploitation obligatoires et les intérêts - s'établissait à 223 783 dollars E.-U. Ce montant est destiné par les donateurs à des activités précises dans des domaines prioritaires, en particulier l'environnement, le transport et la facilitation du commerce.

Coopération avec l'Union européenne

42. Le renforcement des relations avec la Commission européenne s'est poursuivi après la visite du Secrétaire exécutif et les missions du Directeur de la Division du commerce (qui joue le rôle d'agent de liaison). Les fonctionnaires des deux institutions se consultent régulièrement et la coopération se développe (voir le document E/ECE/1349, par. 7).

43. L'avant-projet de formation à la protection et la gestion des eaux transfrontières, qui intéresse le Bélarus, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Fédération de Russie, a été soumis à l'Union européenne. Il a été officiellement approuvé par les ministères compétents des cinq pays.

La première phase du programme concernant les eaux transfrontières partagées par la Lettonie et la Lituanie a été approuvée par le Programme PHARE. Le Programme TACIS doit encore donner son aval.

44. La coopération en cours avec le Programme SAVE de la Commission européenne s'est poursuivie sous la forme d'un projet commun avec le projet "Efficacité énergétique 2000". Les travaux sont axés sur l'élaboration de normes pour les appareils ménagers et sur les systèmes d'étiquetage. La Commission européenne a continué à appuyer le projet spécifique relatif à l'application de la Convention de la CEE sur les effets transfrontières des accidents industriels entrepris en Pologne.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

45. Les activités opérationnelles de l'ONU sont coordonnées par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux activités opérationnelles (CCQPO) aux réunions duquel la CEE est régulièrement représentée. Les questions qui ont été examinées concernaient la coopération avec le PNUD ainsi que le rôle et le fonctionnement du système des coordonnateurs résidents qui devrait aussi appuyer les services consultatifs de la CEE, les activités de formation, les activités de relèvement et de reconstruction après les conflits et les activités de surveillance et d'évaluation.

46. Une attention particulière a été accordée à la coopération avec le PNUD car elle concerne les préparatifs du sixième cycle de programmation du PNUD qui comportera de nombreux changements, à savoir la réduction de la durée du cycle à trois ans, le renforcement de la coordination entre le cadre de coopération régionale, les notes de stratégie de pays et le cadre de programmation par pays, l'accès des commissions régionales et des petits organismes techniques à de nouveaux moyens d'appui aux programmes, ainsi que le cofinancement et la coopération entre différents donateurs.

47. La CEE a participé à la réunion annuelle des coordonnateurs résidents de la région, qui s'est tenue à Bratislava en juin 1996, afin de faire connaître ses activités opérationnelles dans la région et de les renforcer. Sur un plan strictement opérationnel, la CEE devra s'attacher essentiellement aux activités de coopération technique "en amont" en faisant appel au nouveau dispositif mis en place par le PNUD pour appuyer l'élaboration des projets et des programmes.

Orientation future de l'assistance de la CEE aux pays en transition

48. Conformément à la résolution 50/120 de la Résolution de l'Assemblée générale, le Secrétaire général prépare le rapport pour la session de fond de 1997 du Conseil économique et social qui portera notamment sur la coordination aux niveaux régional et sous-régional. Cette session devrait normalement permettre de formuler quelques nouveaux principes directeurs concernant la manière dont les commissions régionales fourniront une assistance à leurs Etats membres dans l'avenir.

49. La CEE entend continuer à jouer son rôle actuel de catalyseur afin d'aider les pays bénéficiaires à s'intégrer à l'économie européenne et mondiale en les faisant profiter de la base de connaissances qu'elle s'est constituée et des enseignements pratiques qu'elle tire de son programme de travail ordinaire. La coopération et la mise en place de réseaux avec les organismes des Nations Unies, l'Union européenne, d'autres organisations internationales, des institutions financières, des groupements sous-régionaux et les donateurs intéressés, y compris les milieux d'affaires, devraient être encore renforcées, en particulier grâce à l'Unité de coordination des activités opérationnelles qui vient d'être créée à la CEE.

II. ACTIVITES DES CONSEILLERS REGIONAUX

50. Comme suite à la décision C (51), on s'attachera dans la seconde partie du présent rapport à faire le point du Programme régional de services consultatifs de la CEE, en examinant ses points forts, les problèmes soulevés par son financement, les réalisations à son actif et ses orientations futures.

Points forts du Programme régional de services consultatifs

51. Ce qui fait la force du Programme c'est, notamment, que l'action des conseillers régionaux est intégrée dans le programme de travail des divisions de la CEE. En tant qu'experts techniques, les conseillers sont en mesure de fournir un appui aux pays en transition au sujet du large éventail de conventions, normes et règles élaborées par la CEE et de ses autres activités courantes. Cet appui est fonction de la demande. Il permet aux pays ou groupes de pays qui demandent à en bénéficier de participer pleinement à ces activités et d'en tirer parti, facilitant ainsi l'intégration de leur économie dans l'économie régionale et mondiale.

Financement des activités menées au titre du Programme régional de services consultatifs

52. Ces activités sont limitées du fait de la situation financière précaire du Programme. Les crédits prévus au chapitre 20 du budget ne sont pas suffisants pour permettre de répondre aux besoins de services consultatifs exprimés par les pays en transition, par les groupements sous-régionaux ou dans le cadre d'initiatives spéciales. Conformément à la décision C (51), il a été demandé au siège de faire en sorte que des crédits budgétaires plus importants soient affectés au Programme mais celui-ci n'a fait droit à ces demandes ni pour 1997 ni pour l'exercice suivant. En outre, le volume des ressources extrabudgétaires versées par les Etats membres pour financer des activités d'assistance technique est resté faible. Cette situation qui était aisément explicable dans le passé paraît étrange aujourd'hui, surtout si on la compare à ce qui se passe dans les autres commissions régionales qui ont d'importants programmes consultatifs ainsi qu'à la CNUCED qui reçoit des fonds pour financer des activités d'aide aux pays en transition.

Questions portées à l'attention de la Commission

53. Vu à la fois l'utilité reconnue du Programme régional de services consultatifs et les ressources limitées dont il dispose, la Commission voudra peut-être examiner les points suivants :

a) Possibilité d'accroître les ressources extrabudgétaires consacrées au Programme régional de services consultatifs par les pays donateurs et les institutions financières. La Commission voudra peut-être, notamment, étudier la possibilité de rassembler, au cours d'une réunion spéciale, des représentants des organismes d'aide au développement des Etats membres de la CEE qui contribuent le plus actuellement à aider les pays en transition pour réfléchir aux moyens de dégager des ressources financières supplémentaires pour le Programme. Parmi les mesures qui pourraient permettre, à un maximum d'Etats membres réclamant une assistance technique, de profiter du savoir-faire de la CEE, on peut citer, à titre d'exemples, la création d'un fonds d'affectation spéciale ou la conclusion d'accords-cadres entre ces organismes et le Programme en vue de la mise au point et de l'exécution d'accords bilatéraux;

b) Possibilité pour le Programme d'être davantage associé à l'élaboration de projets. Diverses formes de partenariat pourraient être mises au point avec les organismes de financement et les agents d'exécution, les services consultatifs aidant ces derniers à définir le cadre technique et juridique ainsi que l'orientation générale des projets relevant du domaine de compétence de la CEE;

c) Moyens de répondre aux demandes émanant de groupements sous-régionaux et aux demandes découlant d'initiatives spéciales. Les groupements sous-régionaux, qui disposent d'un petit secrétariat, sont heureux de pouvoir bénéficier de l'assistance technique du Programme. En ce qui concerne les initiatives spéciales, pour lesquelles il n'est pas prévu de secrétariat, une assistance technique est également nécessaire pour pouvoir utiliser les outils d'intégration mis au point par la CEE. Dans les deux cas, les demandes sont donc de plus en plus nombreuses et diverses formes de cofinancement pourraient être étudiées.

Aperçu des activités menées en 1996

54. Comme les années précédentes, les conseillers régionaux ont fourni une assistance pour les catégories d'activités suivantes : i) application de conventions, normes et règles; ii) formulation de principes directeurs en vue de la restructuration économique, de la mise en place des structures propres à l'économie de marché et du développement du secteur privé; iii) renforcement des capacités et mise en valeur des ressources humaines dans les domaines techniques; iv) élaboration de projets nationaux ou multinationaux.

55. Les services consultatifs ont pris différentes formes : consultations avec des experts nationaux et des responsables politiques de différents pays, organisation de séminaires et d'ateliers au niveau national ou sous-régional, élaboration d'esquisses de projets, contribution à des réunions intergouvernementales convoquées par des organes de la CEE ainsi qu'à des réunions organisées par d'autres institutions dans des domaines voisins.

56. En 1996, sur 88 missions de consultation, 64 ont été effectuées dans les pays en transition. Les pays membres de la CEI en ont accueilli 37. Des missions dans les pays développés à économie de marché ont été organisées dans le but de mobiliser des ressources et de participer à des conférences internationales consacrées aux questions relatives au développement et au processus de transition.

57. Au cours de la période considérée, les activités les plus marquantes menées au titre du Programme régional de services consultatifs ont été, en résumé, les suivantes :

a) On s'est attaché tout particulièrement à encourager le développement du secteur privé et à assurer une meilleure intégration dans l'économie régionale grâce, notamment, à la facilitation du commerce, à la promotion des investissements et à une action en faveur de l'entrepreneuriat;

b) Les demandes d'assistance adressées au Programme concernaient non seulement le développement national et la coopération internationale, mais aussi la coopération entre régions limitrophes appartenant à des pays différents;

c) Dans les pays membres de la CEI, priorité a été donnée aux problèmes nationaux, tandis que dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui ont plus facilement accès aux grands programmes d'assistance technique de l'Union européenne, il y a eu réorientation de l'aide au profit de projets multinationaux;

d) Le Programme régional de services consultatifs a continué d'apporter son concours à l'Initiative centre-européenne (ICE) et à la Coopération économique de la mer Noire (CEMN). Les relations de travail établies avec le Secrétariat exécutif de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) comme suite à l'accord de coopération conclu entre les deux secrétariats en 1996 se sont poursuivies;

e) Les Conseillers régionaux ont été associés à deux initiatives majeures : i) ils ont établi une série d'esquisses de projets à l'intention de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, lancée en décembre 1996 afin de renforcer la stabilité régionale grâce au développement de la coopération économique, environnementale et transfrontière; ii) avec leurs homologues de la CESAP, ils ont mis sur pied un programme spécial pour les pays d'Asie centrale (SPECA) qui vise à permettre à cette sous-région de tirer parti au mieux des compétences des deux commissions. On s'efforce actuellement d'établir une collaboration étroite avec le PNUD à tous les stades de la programmation et de l'exécution des projets s'inscrivant dans le cadre de ce programme;

f) Des relations de travail étroites ont été maintenues avec d'autres organismes des Nations Unies ainsi qu'avec la Commission européenne, l'OSCE, l'OCDE, la Banque mondiale, le Conseil de l'Europe, la BERD et l'OMC à propos de projets de développement et d'activités d'assistance technique.

58. Les tableaux annexés à la présente note fournissent une illustration des activités les plus marquantes du Programme, que l'on vient de passer en revue. Les missions de consultation effectuées par les conseillers régionaux sont récapitulées à l'annexe I. Les principales activités exécutées au titre du Programme dans le cadre de la CEE sont présentées à l'annexe II. L'annexe III énumère les activités menées à bien ou prévues avec des groupements régionaux ou au titre d'initiatives spéciales. L'annexe IV rend compte des contributions du Programme aux activités organisées par d'autres organismes.

Orientations des travaux futurs

59. Le Programme régional de services consultatifs continuera de suivre les orientations susmentionnées afin de répondre aux besoins et priorités spécifiques des pays en transition dans tous les secteurs d'activité stratégiques de la Commission, tels qu'ils ont été définis dans le cadre de la réforme de la CEE.

60. Les conseillers régionaux organiseront leur assistance de manière à obtenir des résultats tangibles et utiles et à assurer la cohérence et créer un effet de synergie entre les missions de consultation et les projets. Ils s'efforceront de collaborer le plus étroitement possible avec les autres entités opérant dans la région, qui s'emploient à promouvoir la coopération dans le domaine économique et dans celui de l'environnement.

61. Les relations avec les milieux économiques, en particulier, seront renforcées dans un cadre transparent et conformément aux principes de la neutralité et de l'objectivité. Les conseillers régionaux pourront, lorsqu'on leur en fera expressément la demande, donner des conseils sur la façon de procéder pour nouer des liens de coopération avec ces milieux, élaborer des projets en vue de les soumettre aux institutions internationales de financement et établir des plans d'entreprise pour des projets précis. A cet effet, la constitution de réseaux et la coopération avec les autres organisations internationales, régionales, gouvernementales et non gouvernementales, les banques, les associations d'entreprises et des entreprises particulières seront intensifiées.

ANNEXE I

MISSIONS DE CONSULTATION EFFECTUEES AU TITRE DU PROGRAMME REGIONAL
 DE SERVICES CONSULTATIFS DEPUIS AVRIL 1996

Secteurs d'activité des conseillers régionaux	Division	Pays ayant accueilli des missions de consultation
Transports	Transports	Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie (2), Hongrie, Italie, Ouzbékistan, Pologne (2), République de Moldova, République tchèque (2), Roumanie (2), Turquie, Ukraine
Environnement	Environnement	Allemagne, Croatie (2), ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakstan, Ouzbékistan, Pays-Bas (2), Pologne, République tchèque, Slovénie, Ukraine
Commerce	Commerce	Allemagne, Autriche, Croatie, Etats-Unis (2), Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, République tchèque, Royaume-Uni (2), Slovaquie, Thaïlande
Facilitation du commerce	Commerce	Arménie, Fédération de Russie, Hongrie, Inde, Indonésie, Kazakstan, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Tadjikistan
Energie	Energie	Bélarus (4), Fédération de Russie (6), Finlande, France, Norvège, Suisse, Ukraine
Industrie et technique	Industrie et technique	Autriche, Etats-Unis, Fédération de Russie (2), Hongrie (3), Lettonie, Slovénie
Questions et politiques de développement	Bureau du Secrétaire exécutif	Allemagne, Fédération de Russie (3), Kazakstan, Tadjikistan (2)

ANNEXE II

ACTIVITES MENEES AU TITRE DU PROGRAMME REGIONAL DE SERVICES CONSULTATIFS DANS LE CADRE DE LA CEE

Secteurs d'activité	Sujets	Formes	Champ géographique
PROMOTION DU COMMERCE ET DES INVESTISSEMENTS	- Investissement privé dans les infrastructures	Réunion de consultation entre le groupe CET de la CEE et le Gouvernement hongrois, septembre 1996	Hongrie
	- Formation aux techniques de négociation aux fins du projet CET	Elaboration d'un cadre de négociation et organisation d'un atelier en Croatie	Croatie
	- Guides à l'usage des investisseurs	Etablissement et diffusion, par le biais d'Internet, de versions informatisées de ces guides	Géorgie, République de Moldova, Tadjikistan (en préparation), République du Tatarstan et région de Krasnoyarsk dans la Fédération de Russie (en préparation)
	- Mise en place de marchés immobiliers viables	Contribution à un séminaire organisé sous l'égide du WP.5 (Genève, juin 1996)	Pays d'Europe centrale et orientale, pays de la CEI
	- Appui au financement des exportations	Contribution à une réunion de consultation organisée conjointement par la CEE et le Centre du commerce international (CCI) (Genève, octobre 1996)	Pays d'Europe centrale et orientale, pays de la CEI
FACILITATION DU COMMERCE	- Normes de facilitation du commerce dans les transactions internationales	Diffusion de ces normes	Ensemble des pays du monde via Internet, une attention particulière étant accordée aux pays en transition
	- Echange d'informations sur la facilitation du commerce (TRAFIX)	Réseau sur Internet mis en place conjointement avec la CESAP et plusieurs autres organismes de facilitation du commerce	Ensemble des pays du monde via Internet, une attention particulière étant accordée aux pays en transition
	- EDIFACT/ONU	Deux ateliers organisés conjointement avec la CESAP (Moscou et Erevan, octobre 1996)	Fédération de Russie et Arménie

Secteurs d'activité	Sujets	Formes	Champ géographique
DEVELOPPEMENT DES PME	<ul style="list-style-type: none"> - Programme visant à promouvoir le développement des PME - Promotion de l'entrepreneuriat 	<p>Mise en réseau des centres de coordination nationaux pour le développement des PME; rassemblement d'informations sur la législation et les statistiques relatives aux PME; guides pour l'établissement de plans d'entreprise; guide pour le financement de la création de PME</p> <p>Stage de formation sur la planification des entreprises (Moscou, mai 1996)</p> <p>Séminaire sur les femmes dans l'entreprise organisé conjointement avec l'ONUDI (Moscou, avril 1996)</p> <p>Atelier sur la coopération transfrontière dans les Carpates (Debrecen (Hongrie), novembre 1996)</p>	<p>Pays en transition</p> <p>Fédération de Russie</p> <p>Fédération de Russie</p> <p>Régions de la Hongrie, de l'Ukraine, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Pologne</p>
TRANSPORTS	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des infrastructures de transport 	<p>Contribution aux activités du Groupe de travail principal des transports routiers consacrées à l'infrastructure routière; contribution aux activités du Groupe de travail des transports par chemin de fer consacrées à l'infrastructure ferroviaire; contribution aux activités du Comité des transports intérieurs consacrées au développement des infrastructures de transport; organisation d'ateliers et de séminaires sur le financement des infrastructures routière et ferroviaire et contribution à des manifestations de ce type</p> <p>Programmes de formation</p>	<p>Pays d'Europe centrale et orientale</p> <p>Pays d'Asie centrale membres de la CEE</p>
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des eaux transfrontières 	<p>Projet multinational</p>	<p>Bélarus, Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie</p>

Secteurs d'activité	Sujets	Formes	Champ géographique
	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et application des conventions de la CEE relatives à l'environnement dans les républiques d'Asie centrale 	Atelier de formation (Almaty (Kazakstan), décembre 1996)	Ouzbékistan, Turkménistan, Tadjikistan, Kirghizistan, Kazakstan, Azerbaïdjan
ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes de financement de projets énergétiques - Zones de démonstration de l'efficacité énergétique - Promotion d'activités commerciales et d'investissements visant à assurer une efficacité énergétique accrue - Conversion des installations militaires pour la production d'équipements permettant d'économiser l'énergie - Projet "Situation actuelle et perspectives de développement des secteurs des combustibles et de l'énergie dans la Communauté d'Etats indépendants" visant à déterminer les besoins d'assistance technique dans le domaine énergétique 	<p>Séminaire (Paris, mars 1996)</p> <p>Projets, ateliers</p> <p>Programmes de stages de formation; ateliers; études; manuels; guides à l'usage des investisseurs</p> <p>Rassemblement de données sur les études de marché; informations, lois, normes et règlements relatifs à l'énergie</p> <p>Manuel et stages de formation</p> <p>Une étude</p>	<p>Pays de la CEI</p> <p>Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, République tchèque, Ukraine</p> <p>Bélarus, Fédération de Russie</p> <p>Pays en transition</p> <p>Bélarus</p> <p>Pays de la CEI, région de la CEE</p>

ANNEXE III

ACTIVITES MENEES AU TITRE DU PROGRAMME REGIONAL DE SERVICES CONSULTATIFS A L'INTENTION
 DE GROUPEMENTS SOUS-REGIONAUX ET AUX FINS D'INITIATIVES SPECIALES

Groupements sous-régionaux/ initiatives spéciales	Activités	Champ géographique
Coopération économique de la mer Noire	Application des conventions relatives à la facilitation des transports; étude sur la situation énergétique dans la région de la CEMN	Pays membres de la CEMN
Initiative centre-européenne (ICE)	Réunion des ministres chargés des PME; activités de développement des infrastructures de transport	Pays membres de l'ICE
Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est	Infrastructure des transports - mise en évidence des goulets d'étranglement sur les principaux axes internationaux; réseau de zones de démonstration de l'efficacité énergétique; raccordement des réseaux de gaz naturel; politiques visant à promouvoir les PME grâce au microcrédit et à des mécanismes de garantie des crédits; programme de remise en état du Danube; facilitation du commerce - mesures visant à permettre de surmonter les difficultés de fonctionnement.	Pays participant à l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est
Programme spécial commun CEE/CESAP à l'intention des pays d'Asie centrale (SPECA)	Activités prévues sous toute réserve : promotion de la coopération interrégionale dans la région de la CEE et celle de la CESAP; développement et coordination des infrastructures de transport; développement des PME; conversion des entreprises du secteur militaire; promotion de l'investissement étranger direct; restructuration de l'industrie énergétique, adaptation au marché et zones de démonstration de l'efficacité énergétique; facilitation du commerce; législation relative à l'environnement et gestion des réseaux hydrographiques transfrontières.	Pays d'Asie centrale membres de la CEE

ANNEXE IV

CONTRIBUTION DU PROGRAMME REGIONAL DE SERVICES CONSULTATIFS
AUX ACTIVITES ORGANISEES PAR D'AUTRES INSTITUTIONS

Activités	Institutions organisatrices	Champ géographique
<p>COOPERATION INTERREGIONALE</p> <p>Conférence internationale intitulée "Forum économique des régions d'Europe" (Dortmund (Allemagne), juin 1996)</p> <p>Conférence internationale intitulée "Forum économique des régions d'Europe pour la coopération économique, la sécurité et le développement durable" (Moscou, novembre 1996)</p>	<p>Conseil de l'Europe, municipalité de Dortmund, Fondation pour l'économie et le développement durable des régions d'Europe (Genève)</p> <p>Gouvernement et Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, municipalité de Moscou, Conseil de l'Europe, Forum économique des régions (Moscou) et Fondation pour l'économie et le développement durable des régions d'Europe (Genève)</p>	<p>Les pays membres du Conseil de l'Europe et de la CEE et leurs régions</p> <p>Les pays membres du Conseil de l'Europe et de la CEE et leurs régions</p>
<p>PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT</p> <p>Conférence internationale sur l'investissement (Krasnoyarsk (Fédération de Russie))</p> <p>Forum international consacré à la création d'une capacité de promotion des investissements dans les pays en transition (Washington, D.C. (Etats-Unis), juin 1996)</p>	<p>Administration de la région de Krasnoyarsk (Fédération de Russie)</p> <p>Service consultatif pour les investissements étrangers de la Banque mondiale</p>	<p>Région de Krasnoyarsk</p> <p>Pays en transition</p>
<p>FACILITATION DU COMMERCE</p> <p>Participation à la première conférence ministérielle (Singapour, novembre 1996) et, notamment, consultations informelles sur la future étude de l'OMC consacrée à la facilitation du commerce</p> <p>Quatrième réunion du réseau CESAP pour la facilitation du commerce (New Delhi, octobre 1996)</p>	<p>OMC</p> <p>CESAP</p>	<p>Ensemble des pays du monde</p> <p>Pays de l'Asie et du Pacifique</p>

Activités	Institutions organisatrices	Champ géographique
<p>DEVELOPPEMENT DES PME</p> <p>Sommet sur le microcrédit</p> <p>Réunion du Groupe consultatif sur l'entrepreneuriat et les petites entreprises dans les pays en transition (Visograd (Hongrie), octobre 1996)</p> <p>Colloque sur "La promotion des PME dans les pays d'Europe centrale et orientale" (Visograd (Hongrie), novembre 1996)</p> <p>Série de séminaires sur "Le rôle des PME dans l'économie et les leçons tirées de l'expérience par les pays en transition en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat" (février 1997, Minsk)</p>	<p>"Fonds pour l'éducation", avec le concours de la Banque mondiale et d'organismes des Nations Unies</p> <p>OCDE</p> <p>Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</p> <p>Société financière internationale</p>	<p>Ensemble des pays du monde</p> <p>Pays en transition</p> <p>Régions des pays d'Europe centrale et orientale</p> <p>Bélarus</p>
<p>TRANSPORTS</p> <p>Série de réunions sur la création d'axes de transport</p>	<p>Groupe des 24 de l'Union européenne</p>	<p>Pays de l'Europe centrale, de l'Europe orientale et de l'Europe méridionale</p>
<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Séminaire sur la promotion d'un développement écologiquement durable (Tachkent (Ouzbékistan), octobre 1996)</p> <p>Atelier sur les techniques de production moins polluantes dans le cadre du Congrès sur l'énergie et l'environnement (Opatija (Croatie), octobre 1996)</p>	<p>OSCE</p> <p>Université de Rijeka (Croatie) et Ljubljana (Slovénie)</p>	<p>Région de la mer d'Aral</p> <p>Croatie, Slovénie</p>

Activités	Institutions organisatrices	Champ géographique
<p>ENERGIE</p> <p>Séminaire international sur "Les mécanismes de financement pour l'exécution de projets relatifs à l'énergie (Paris (France))</p> <p>Congrès consacré aux "Réformes économiques de la nouvelle Russie : développement de modes de production énergétique à petite échelle et de type non classique" (Moscou (Fédération de Russie))</p>	<p>OCDE</p> <p>Gouvernement de la Fédération de Russie</p>	<p>Ensemble des pays du monde</p> <p>Fédération de Russie</p>
